

## Ville de Saint-Jean-de-Monts

Le dix-huit juin deux mille vingt à vingt heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué le douze juin deux mille vingt, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Véronique LAUNAY, Maire.

### Etaient présents :

Mme LAUNAY Véronique, M. CHARRIER Miguel, Mme BERTRAND Virginie, M. MILCENDEAU Gérard, Mme PONTRÉAU Nadine, M. ROUSSEAU Alain, Mme BERNABEN Marie, M. LEROY Bruno, Mme VRIGNAUD Céline, M. CAILLAUD Daniel, Mme LOZET Christel, Mme MILCENT Anne, Mme PONTOIZEAU Nadia, M. JOLIVET Grégory, M. PALVADEAU Christian, M. BARRAS Stéphane, Mme LIZE MICHAUD Murielle, Mme PRUVOT Edwige, M. PORTOLEAU Pascal, M. CHARTIER Emmanuel, Mme BURGAUD Laure, Mme ROBERT DUTOUR Diane, M. MATHIAS Yves, M. LEPLU Christian, M. EVEILLÉ Pierre-Jean, Mme CUCINIELLO Gaëlle, Mme RIVIÈRE Amélie et M. HOREAU Vincent.

### Absent et avait donné procuration :

M. BETHUS Jacky

A été élue secrétaire : Mme ROBERT DUTOUR Diane

Direction générale des services

## DÉLIBÉRATION N°2020\_020 DU 18/06/2020

OBJET : Désignation des représentants au sein de ORYON

**VU** les statuts de la société d'économie mixte ORYON ;

**VU** le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal en date du 25 mai 2020, au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire et des huit adjoints ;

**CONSIDÉRANT** que la Commune de Saint-Jean-de-Monts est actionnaire de la société d'économie mixte ORYON ;

**CONSIDÉRANT** que la société d'économie mixte ORYON dispose d'un conseil d'administration ;

**CONSIDÉRANT** qu'il revient au Conseil municipal de désigner en son sein deux représentants pour siéger au conseil d'administration et aux assemblées générales ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

**VU** l'accord unanime du Conseil municipal pour procéder à un vote à main levée,

### le Conseil municipal :

- **DÉSIGNE** les représentants comme suit :

Nombre de votants	Nombre de suffrages exprimés	Majorité absolue	PROPOSITION DE NOMS MAJORITÉ	Nombre de voix	PROPOSITION DE NOMS OPPOSITION	Nombre de voix	MEMBRES
29	29	15	Véronique LAUNAY Miguel CHARRIER	23	Pierre-Jean EVEILLÉ	6	Véronique LAUNAY Miguel CHARRIER

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits, et ont, après lecture, signé tous les membres présents.

A Saint-Jean-de-Monts, le dix-neuf juin deux mille vingt.

**Le Maire**



**Véronique LAUNAY**

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR LE MAIRE  
COMPTÉ TENU DE SON DÉPÔT EN  
SOUS-PRÉFECTURE,

LE 23/06/2020

ET DE LA PUBLICATION,

LE 24/06/2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes - 6, allée de l'île Gloriette - 44041 Nantes cedex – dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception à l'autorité de contrôle conformément aux articles R 46 à R 65, R 102 et R 104 du Code des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.